

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le mardi 17 août 2021 à 20 h 00, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

**Administrateurs membres du personnel**

Madame Janie Bédard  
Madame Isabelle Cantin  
Madame Louise Côté  
Monsieur Frédéric Gagnon

**Administrateurs membres parents**

Monsieur Jonathan Guillemette  
Monsieur Jean-Philippe Hamel  
Madame Marie-Andrée Houle  
Monsieur Jean-François Labbé

**Administrateurs membres de la communauté**

Monsieur Mario Doucet  
Monsieur Henri Dusseault  
Madame Geneviève Martel  
Monsieur Maxime Théberge

Absences :

Madame Isabelle Fouquette  
Madame Karine Darveau  
Madame Émilie Poisson

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général  
Madame Sandra Houle, administratrice observatrice

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jean-Philippe Hamel, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil d'administration à 20 h 01.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Janie Bédard propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que monsieur le président soit autorisé à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 15 JUIN 2021

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les membres dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juin 2021;

CA1-070-2108

CA1-071-2108

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Louise Côté que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général informe le conseil des mesures sanitaires prévues pour la rentrée scolaire, selon les informations détenues à ce jour. Ces mesures pourraient changer d'ici le début des classes.

Selon les données qui nous ont été transmises en date de vendredi dernier, 80,4 % des élèves de 12 ans et plus de nos écoles et centres auraient reçu une dose de vaccin contre la COVID alors que 52 % auraient reçu deux doses.

Des lecteurs de CO<sub>2</sub> devraient être installés d'ici le 31 décembre prochain dans les classes et locaux de nos écoles selon le programme prévu par le ministère.

Le directeur général informe le conseil des nominations faites au cours de l'été.

Finalement, en réponse à une question d'un membre du conseil d'administration, il indique qu'il n'y a pas eu d'intervention spécifique auprès d'organismes pour les informer du retrait du test BGTA utilisé antérieurement lors du recrutement. Le Service des ressources humaines voulait s'assurer du bon fonctionnement de la méthode alternative avant de ce faire.

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022 :

A) CLIENTÈLE INSCRITE AU 16 AOÛT 2021;

Au 16 août, voici la clientèle :

	2021	2020	
<b>Élèves 4 ans</b>	239	151	+ 88
<b>Élèves 5 ans</b>	956	889	+ 67
<b>Primaire</b>	6 255	6 319	- 64
<b>Secondaire</b>	4 823	4 662	+ 161
	12 273	12 021	252

Au niveau de la formation générale des adultes, on note une augmentation de clientèle en francisation ainsi que pour les élèves ayant certains besoins particuliers pour une clientèle anticipée en septembre de 430 élèves répartis dans les deux centres de formation.

En formation professionnelle, il y a une augmentation de clientèle comparativement aux années passées. Certaines formations sont moins populaires, mais les groupes ont été comblés dans plusieurs des programmes. D'autres groupes seront formés en cours d'année dans certaines formations.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**B) ORGANISATION SCOLAIRE;**

L'organisation scolaire traite actuellement les demandes spéciales et procède aux différents ajustements requis par l'évolution de la clientèle.

Depuis le 20 avril, il y a eu ajout d'un certain nombre de classes dont :

- 5 au préscolaire,
- 6 au primaire,
- 1 pour les élèves EHDAA.

**C) RESSOURCES HUMAINES;**

La majorité des postes vont être comblés d'ici la rentrée, mais on note des défis de remplacement dans divers corps d'emploi, à l'image de la situation vécue par plusieurs organisations.

Le Service des ressources humaines fait des démarches de recrutement pour combler les besoins.

**D) ÉTAT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT;**

Le directeur du Service des ressources matérielles présente un tableau illustrant l'état des travaux d'investissement.

**E) TRANSPORT SCOLAIRE.**

Selon les informations transmises à ce jour, il n'y aurait pas de restriction du nombre d'élèves dans les autobus, mais le port du masque serait obligatoire et les élèves auraient des places assignées.

Il y a eu une augmentation du nombre de berlines pour les élèves EHDAA.

Une importante activité de publicité a été mise en place pour annoncer aux automobilistes l'arrivée prochaine des autobus scolaires sur les routes.

**PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RAPPORT ANNUEL 2020-2021**

CA1-072-2108

Le rapport annuel du protecteur de l'élève de madame Dominique Paillé, couvrant l'année scolaire 2020-2021 est présenté aux membres du conseil d'administration. Il fait état de l'ensemble des activités administratives et cliniques réalisées au cours de cette période.

Madame Geneviève Martel propose de prendre acte du dépôt du rapport annuel 2020-2021 du protecteur de l'élève.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

**BUDGET 2021-2022 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS - ADOPTION**

Le point sera discuté à une prochaine rencontre.

**AJOURNEMENT DE LA PROCHAINE SÉANCE**

CA1-073-2108

Il y aura ajournement de la prochaine rencontre du conseil d'administration qui aura lieu le 31 août 2021, à compter de 20 h.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour monsieur Mario Doucet propose l'ajournement de la présente séance du conseil d'administration à la date et à l'heure précitée à 21 h 34.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

---

Jean-Philippe Hamel, président

---

Michael Provencher, secrétaire général